



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

► COMMUNIQUÉ

APPEL À CANDIDATURE

Le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat lance
la 5e édition du prix « Ma Ville Mon Artisan »

Paris, 26 juin 2023 - Le réseau des CMA lance l'édition 2023 du prix national « Ma Ville Mon Artisan » en partenariat avec Médicis et LCP. Ce concours vise à récompenser les collectivités locales qui encouragent et soutiennent le développement de l'artisanat dans leur territoire. La remise des prix aura lieu le 22 novembre 2023 au Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris.



Avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT), ce prix met l'accent sur l'impact positif des initiatives mises en place par les collectivités locales qui favorisent le dynamisme des entreprises artisanales et leur contribution au développement économique des territoires.

Joël Fourny, président de CMA France : « Je suis heureux de lancer la 5e édition du prix « Ma Ville Mon Artisan » qui valorise l'artisanat, l'un des poumons de notre économie et un secteur plébiscité par les Français puisque 83 % accordent leur confiance aux artisans. Parce que nous sommes convaincus que la vitalité de nos territoires passe par l'artisanat, les CMA « artisans de la nouvelle économie » sont un partenaire clé des collectivités territoriales. Ensemble, nous partageons la même ambition : être utiles aux entreprises pour garantir un développement équilibré des territoires. Ce prix est une opportunité de mettre en lumière des initiatives exemplaires qui sont autant de modèles à promouvoir et dupliquer. »

Les collectivités locales sont invitées à participer dans l'une des catégories suivantes :

- prix de l'Innovation et de la transformation digitale ;
- prix du développement durable et de l'écoresponsabilité ;
- prix du développement économique et de l'emploi ;
- prix de la culture et du patrimoine.

Un prix spécial sera remis par Médicis, spécialiste de la retraite des indépendants et entrepreneurs, parmi l'ensemble des candidatures et les communes sélectionnées bénéficiaires du programme « Petites villes de demain » pourront se voir remettre un prix Coup de cœur dans chacune des catégories, par l'ANCT.

Candidature jusqu'au 29 septembre 2023 sur www.artisanat.fr
#MaVilleMonArtisan

Contact presse : Manon Caenen - m.caenen@the-arcane.com / 06 69 90 69 15



► ARTISANAT.FR